

Dunkerque, le 5 novembre 2009

Communiqué de presse

Signature de la convention CUD-ULCO le 12 novembre 2009 à 17h30

Le jeudi 12 novembre, à 17h30, dans le hall d'honneur de l'hôtel communautaire, la Communauté urbaine de Dunkerque et l'Université du Littoral côte d'Opale (ULCO) signeront une convention de partenariat pour la période 2009-2013.

La Communauté urbaine de Dunkerque soutient, depuis la création de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), l'émergence et le développement d'un pôle universitaire à Dunkerque.

Cet engagement s'est traduit, dans un premier temps, dans le cadre du plan Université 2000 puis, par la signature d'une première convention pour 1996-1999, par laquelle la collectivité soutenait le développement universitaire dans le cadre d'opérations immobilières.

Une seconde convention a été conclue pour la période 2000-2006 correspondant au Contrat de Plan Etat-Région. Cette convention prévoyait que la collectivité apporte à l'ULCO une dotation globale qui incluait notamment le réaménagement de l'Entrepôt des Tabacs et l'acquisition de matériel de recherche.

La Communauté urbaine de Dunkerque et l'ULCO entendent aujourd'hui poursuivre leur coopération dans le cadre d'une nouvelle convention sur la période 2009-2013, en conformité avec les objectifs du Contrat de Projet Etat-Région et de la loi relative aux Libertés et Responsabilités Universitaires dite "loi LRU".

Les principaux éléments de ce partenariat, qui ont vocation à être renégociés dans le cadre d'accords spécifiques fixant les modalités et le niveau du soutien apporté par la CUD, sont les suivants :

- poursuite de l'aménagement de l'Entrepôt des Tabacs (livraison début 2010). Cette opération immobilière permettra d'accueillir la Maison des Etudiants, l'Institut Supérieur de Commerce International de Dunkerque (ISCID), ainsi qu'une plate-forme de sensibilisation et d'accompagnement des étudiants porteurs d'un projet de création ou reprise d'entreprise, dans le cadre du projet global de "Campus de l'Entrepreneuriat".
- contribution à la construction à Dunkerque du laboratoire central de l'Institut de Recherche en Environnement Industriel (IRENI).
- mise à disposition de locaux dans le cadre du projet de réhabilitation de la Halle aux Sucres piloté par la Communauté urbaine de Dunkerque. Cette dotation permettra aux formations et unités de recherche de l'université d'apporter leur contribution à la construction d'un pôle rassemblant différents acteurs et métiers de la Ville.
- fonds de concours pour le développement de la recherche, sur la base d'un programme d'acquisition de matériel de recherche.

En outre, la Communauté urbaine de Dunkerque devrait notamment soutenir, dans le cadre de dispositifs spécifiques, l'action de l'université dans les domaines de l'entrepreneuriat, de l'accompagnement des étudiants vers l'emploi et de l'animation culturelle.

Enfin, sur le volet « recherche et innovation », la Communauté urbaine de Dunkerque continuera de contribuer au cofinancement d'allocations de recherche pour des travaux conduits dans les laboratoires de l'ULCO, dans le cadre d'un accord conclu en 2008 par le biais du Syndicat Mixte de la Côte d'Opale.

Contacts presse :

Arnaud Salomé : Chargé de Mission CUD "Développement Economique" tél. 03.28.24.54.34.

Olivia Daussy : attachée de presse CUD 06.45.16.92.04